

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

La colonie du Cap de Bonne-Espérance

Journal de la société statistique de Paris, tome 16 (1875), p. 307-308

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1875__16__307_0

© Société de statistique de Paris, 1875, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

VII.

LA COLONIE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Conformément à la loi votée l'année dernière par le Parlement du Cap, on vient de procéder au second recensement de cette colonie. Les autorités ont adopté, pour cette opération, le plan qui a été suivi en Angleterre pour le recensement de 1871. Dans chaque district, un *énumérateur* a remis des bulletins imprimés à tout propriétaire ou locataire de maison ou de ferme, qui était tenu de le remplir sous peine d'amende. Les questions que contenaient ces bulletins s'appliquaient au nom de tout individu logé dans la maison, au sexe, à l'âge, à la profession, au lieu de naissance, à l'étendue de la maison ou de la ferme, au nombre des animaux et à la quantité des produits.

Pour éviter les omissions et les doubles emplois, le dénombrement s'est opéré dans toute la colonie le même jour, ou plutôt la même nuit, car les chiffres à fournir sur ces bulletins étaient ceux des personnes et des animaux qui avaient couché dans chaque maison ou sur chaque ferme, dans la nuit du dimanche 7 mars 1875.

Tous les détails de ce recensement ne seront sans doute pas publiés avant la fin de l'année prochaine, mais les résultats généraux en ayant été tout récemment publiés dans un document qui, quoique non officiel, paraît mériter toute confiance, on croit devoir les reproduire plus loin. La division de la colonie en 7 provinces, adoptée dans le relevé statistique, est celle qui a été établie l'année dernière par une loi du Parlement, pour les élections au Corps législatif.

1. Population.

I. Provinces du Nord-Ouest.	Cap-Town.	34,885	86,399	V. Provinces du Sud-Est.	Albany.	16,441	96,054
	Division du Cap	22,859			Stellenbosh et Somerset-West.	10,541	
II. Provinces du Nord-Ouest.	Paarl et Wellington.	18,114	74,383	VI. Provinces du Nord-Est.	Uitenhage.	21,476	80,610
	Malmesbury.	18,214			Humansdorp	7,298	
	Piquetberg	8,218			Alexandria	6,020	
	Worcester	9,801			Victoria-East	7,970	
III. Provinces du Sud-Ouest.	Tulbagh	9,943	81,446	VII. Provinces de l'Est.	Peddie	16,596	291,559
	Clanwilliam.	8,404			Fort-Beaufort.	15,657	
	Calvinia	7,452			Stockenstrom	6,499	
	Namaqualand	12,351			Somerset-East.	10,858	
	Caledon	11,303			Bedfort.	8,636	
	Bredasdorp	4,285			Cradoch	11,313	
IV. Provinces centrales.	Swellendam.	10,005	71,057	Total.	Albert	11,522	721,580
	Robertson.	7,986			Middleburg	6,938	
	Riversdale	12,725			Colerberg.	10,187	
	Oudtshoorn.	15,129			East-London	15,466	
	George.	11,766			King-William's Town.	108,041	
	Mossel-bay	5,059			Queen's Town.	50,711	
	Knysna.	3,188			Aliwar North	8,107	
Beaufort-West.	8,314	Wodehouse.	26,570				
Prince-Albert.	6,187	Herschel	22,664				
Victoria-West.	13,257						
Fraserburg	8,996						
Richmond	7,607						
Hope-Town	6,144						
Murraysburg	3,778						
Graaff-Reinet	16,774						

2. Produits agricoles.

	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	LE CAP.
Blé (boisseaux)	149,098	20,928	383,552	44,743	106,414	141,499	75,277	917,486
Orge, id.	47,410	26,137	177,327	13,829	30,596	24,799	4,325	324,263
Avoine, id.	97,169	2,473	141,543	1,659	64,750	36,131	1,449	345,179
Fenches de vigne	44,640,430	7,310,536	10,569,777	911,608	"	"	"	63,432,336
Vins (Leggers, 126 gallons).	28,754	1,380	3,030	244	344,184	"	"	377,592
Eaux-de-vie, id.	2,617	1,152	2,852	298	"	"	"	6,926

3. Animaux et produits des animaux.

	I.	II.	III.	IV.	V.	VI.	VII.	LE CAP.
Chevaux	4,048	22,414	22,954	34,853	10,730	46,764	61,266	210,086
Mulets et ânes	2,320	8,709	6,224	7,348	996	1,686	10,827	38,110
Bœufs de trait	4,800	37,481	43,008	41,990	91,309	61,056	141,744	426,388
Bœufs et vaches	8,364	79,025	54,121	57,194	106,997	118,391	336,094	760,454
Moutons à laine	44,422	550,256	948,605	3,236,922	618,899	2,411,752	2,251,881	10,062,737
Moutons du Cap	2,388	388,087	23,356	461,286	16,473	71,069	83,981	1,046,640
Chèvres angora	6,324	10,023	46,452	246,830	109,857	370,220	105,592	895,303
Chèvres communes	14,433	360,172	344,605	606,801	320,186	244,066	225,809	2,116,072
Autruches	707	2,427	9,735	4,406	1,900	2,727	218	22,120
Laine (livres).	69,318	1,041,049	1,949,728	8,421,843	1,523,037	6,211,604	2,864,537	22,036,121

Il ressort de ces tableaux que la population totale de la colonie du Cap est actuellement de 721,508 habitants; elle n'était, lors du premier recensement de 1865, que de 496,281. L'augmentation a donc été, en 10 ans, de 24 p. 100. Le document auquel ces informations sont empruntées (*Descriptive handbook of the Cape colony by John Noble*) ne contient aucun renseignement relatif à la race, au sexe, à l'état civil, à l'âge, au culte et à la profession des habitants; ces détails ne seront connus que lors de la publication du rapport officiel.

Quant au nombre d'animaux qui se trouvaient dans la colonie du Cap, le 7 mars dernier, une récapitulation générale donne les résultats suivants qu'on met en regard des chiffres de 1865 pour servir de terme de comparaison.

	1865.	1875.
Chevaux	228,465	210,038
Mulets et ânes	24,267	38,110
Bœufs de trait	249,291	426,388
Bœufs et vaches	443,004	760,454
Moutons à laine	8,426,619	10,062,737
Moutons du Cap	1,465,883	1,046,640
Chèvres angora	121,432	895,303
Chèvres communes	2,147,807	2,116,072
Cochons	78,578	110,489
Autruches	80	22,120
	<u>13,185,426</u>	<u>15,688,351</u>

Ainsi, toute compensation faite entre les diminutions et augmentations par espèce, le nombre des animaux domestiques pris en masse s'est accru en 10 ans d'environ 19 p. 100.

Le Cap, 20 mai 1875.

(Rapport consulaire.)